

Démarche	: Dépôt d'une demande de titre de séjour au regard d'une régularisation par le travail
Organisme	: Direction de l'immigration et de l'intégration

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette démarche simplifiée vous permet de déposer votre demande de titre de séjour au titre de l'admission exceptionnelle au séjour et uniquement pour une régularisation par le travail.

Pour cela, vous devez justifier d'une promesse d'embauche et d'un contrat de travail de plus de 6 mois. L'employeur doit vous soutenir dans cette démarche de régularisation.

Vous devez également avoir une résidence habituelle en Seine-et-Marne depuis plus de 6 mois.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16053>

Numéro SIREN de l'employeur

vous devez indiquer le numéro d'identification (son SIREN) de la société qui souhaite vous recruter.

Emploi concerné

Merci d'indiquer l'emploi occupé

Code ROME de l'emploi occupé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre motivant le recrutement du salarié

Vous devez scanner et ajouter une lettre rédigée par votre employeur motivant votre recrutement et détaillant les fonctions que vous allez exercer, votre rémunération, le type de contrat, votre lieu d'affectation...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Promesse d'embauche et contrat de travail

Dépôt d'une demande de titre de séjour au regard d'une régularisation par le travail

Vous devez scanner et ajouter la promesse d'embauche de votre employeur. Vous devez joindre également le contrat de travail d'une durée supérieure à 6 mois.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CERFA de demande d'autorisation de travail

Vous devez scanner et ajouter le formulaire cerfa n°15186*01 dûment complété et signé par votre employeur.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R18894>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration unique d'embauche

Vous devez scanner et ajouter la copie de la déclaration unique d'embauche complétée par votre employeur vous concernant.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'existence légale de votre employeur

Vous devez scanner et ajouter les documents mentionnés ci-dessous concernant l'entreprise qui va vous embaucher :

- copie de son extrait Kbis de - de 3 mois s'il s'agit d'une personne morale, ou de l'extrait K / carte d'artisan s'il s'agit d'une personne physique,
- l'attestation de versement des cotisations et contributions sociales à l'organisme chargé de leur recouvrement et le cas échéant à la caisse des congés payés lorsque votre employeur est soumis à cette obligation (URSSAF, MSA...)
- lorsque l'exercice de l'activité est soumis à des conditions réglementaires spécifiques, les justificatifs que ces conditions sont remplies auprès des organismes ou institutions habilités.
- 3 dernières pages du registre unique du personnel.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre situation professionnelle passée

Si nécessaire, vous devez scanner tous les bulletins de salaire et contrat de travail si vous avez travaillé avant le dépôt de cette demande.

Egalement, si vous avez travaillé sous un autre nom, il vous faut fournir une attestation de concordance établie par votre employeur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre curriculum vitae

Vous devez scanner et ajouter votre curriculum vitae.

Votre identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre justificatif de nationalité

Vous devez scanner et ajouter la copie de votre passeport actuel comportant obligatoirement les pages relatives :

- à l'état-civil
- aux dates de validité
- aux cachets d'entrée en France
- visas.

Si vous ne possédez pas de passeport, vous pouvez également fournir la copie d'une attestation d'attente de délivrance de passeport délivrée par votre ambassade.

Dépôt d'une demande de titre de séjour au regard d'une régularisation par le travail

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre justificatif d'entrée sur le territoire français

Vous devez scanner la copie de votre visa d'entrée ou de votre cachet d'entrée en France.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre acte de naissance

Vous devez scanner et ajouter la copie de votre acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance traduit en français si besoin par un traducteur assermenté.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre adresse en Seine-et-Marne

Vous devez justifier d'une résidence en Seine-et-Marne depuis plus de 6 mois.

Vous devez scanner et ajouter la copie de votre justificatif de domicile datant de moins de 6 mois à votre nom et prénom :

facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet, quittance de loyer, bail de location, ou taxe d'habitation ;

cas d'hébergement chez un particulier :

- attestation d'hébergement datée et signée par l'hébergeant ;
- copie de la carte d'identité ou de la carte de séjour recto-verso de l'hébergeant ;
- facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet ou loyer de l'hébergeant datée de – de 6 mois ;

Votre vie privée et votre présence en France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Demande explicative de votre situation

Vous devez scanner et ajouter un courrier dactylographié exposant votre situation personnelle et les motifs de votre demande de régularisation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Formulaire

Vous devez imprimer, remplir et scanner le formulaire ci-joint.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Votre situation familiale

Si besoin, vous devez scanner et ajouter la copie de vos justificatifs relatifs à votre vie privée :

Exemple :

- acte de mariage
- certificat de PACS
- acte de naissance des vos enfants
- pièce d'identité ou du titre de séjour recto-verso de votre conjoint(e) et de vos enfants...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Décision relative au droit du séjour prise vous concernant

Vous devez scanner et ajouter la copie de toutes les décisions négatives prises à votre encontre concernant le droit au séjour.

Exemple :

- refus de séjour (refus simple ou OQTF)
- jugement du tribunal administratif

Dépôt d'une demande de titre de séjour au regard d'une régularisation par le travail

- refus de l'OFPRA, CNDA...

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Taxe de chancellerie

Vous devez scanner et ajouter votre timbre fiscal dématérialisé de 50 euros, obligatoire pour l'instruction de votre dossier.

Vous devez l'acheter sur :

<https://timbres.impots.gouv.fr/>

Article 26 de la LOI n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de votre présence sur le territoire français

Vous devez scanner et ajouter dans l'ordre chronologique sur 5 années :

- avis d'imposition (toutes les pages)
- bulletins de salaire
- 3 derniers relevés de compte ou du livret A pour chaque année
- couverture sociale (AME)
- différentes factures.